

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 septembre 2022

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-deux et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 17

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 18

Absent excusé : Leila MANET (procuration à Elody BULLIARD)

Secrétaire de séance : Nicolas PIDOUX

2022_30 - Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'Ain dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle bibliothèque

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'ouverture prochaine de la future bibliothèque dans le bâtiment modulaire nouvellement implanté sur le parking de la salle polyvalente.

Il est prévu d'aménager ces locaux avec du mobilier neuf spécifique comprenant notamment des rayonnages, des bacs, une banque d'accueil, des canapés, des tables et des fauteuils. Le devis de l'entreprise Bourgeaud Mobidecor a été retenu pour un montant de 25 086,39 € T.T.C.

Dans le cadre du dispositif « mobilier, réseau informatique et services numériques » mis en place par le Département, ce projet est éligible à une aide correspondant à 20% de la dépense engagée, avec un plafond fixé à 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle bibliothèque l'octroi d'une subvention auprès des services du Département à hauteur de 20% de la dépense engagée, avec un plafond fixé à 4 000 € ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette demande.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,

Michel BRULHART

